

AVIS A LA POPULATION

DES COMMUNES DE MONS, ESTINNES, QUEVY, BINCHE, LA LOUVIERE ET
LE ROEULX.

REUNION D'INFORMATION PREALABLE à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement.

La société **WindVision Belgium S.A/N.V.** informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à l'implantation d'un parc de 7 éoliennes d'une puissance totale maximale de 42 MW.

Les éoliennes, les aires de montage, les chemins d'accès, les câbles électriques et la cabine de tête seront situés sur les communes de Mons (Harmignies–Villers Saint-Ghislain) et Estinnes (Vellereille-Le-Sec).

Conformément aux dispositions relatives au Code de l'Environnement, la société **WindVision Belgium S.A/N.V** vous invite à la réunion d'information préalable relative à l'objet susmentionné et organisée le :

Judi 19 septembre 2019 à 19h00
Salle Calva d'Harmignies
Rue Vielle Eglise 3
7022 Mons (Harmignies)

Cette réunion d'information a pour objet :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, dans un délai de **15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information**, émettre ses observations et suggestions concernant le projet. Celles-ci doivent être adressées par écrit au Collège Communal de Mons, Grand place n°22, 7000 Mons, en y indiquant ses noms et adresses. Une copie devra être envoyée à la société WindVision Belgium à l'attention de Mme. Bérengère Pagnanini, Interleuvenlaan 15D, 3001 Heverlee.

Toute information sur le projet peut être obtenue auprès de Madame Pagnanini Bérengère au 016 299 455.